



SECURITY DEFENSE

Business review

L'actu de la Menace

N° 3 • 06 Octobre 2009

→ **Somalie.... havre de peur pour les islamistes?**

Obama a engagé des forces spéciales en Somalie pour éliminer l'un des terroristes les plus recherchés par le FBI, le Kényan Saleh Ali Saleh Nabhan de l'organisation al-Chabab, à l'origine de l'enlèvement récent d'agents français. Nabhan était accusé d'avoir participé aux attentats menés en 1998 contre les ambassades américaines au Kenya et en Tanzanie, qui avaient fait 229 morts. Trois jours après le huitième anniversaire du 11 Septembre, les Etats Unis indiquent ainsi qu'il n'ont pas l'intention de cesser la traque aux terroristes islamistes engagée par Georges W. Bush.

→ **Algérie, la menace se propage...**

Alerte maximale décrétée à Annaba où des équipements de détection d'armes, munitions et explosifs, des scanners électroniques portables et des chiens renifleurs sont maintenant utilisés par la gendarmerie au niveau des barrages de routine. Cela intervient au moment où Abou Moussab Abdelwadoud, emir de l'AQMI, a promis de commettre des attentats spectaculaires à haut effet médiatique partout en Algérie. Récemment un attentat à la bombe contre les PDG de Naftal et de l'Enac a été déjoué.

→ **Algérie encore... Les français menacés**

Abou Yahia Al-Libi (de son vrai nom Hassen Kaïd, d'origine libyenne, théologien formé en Mauritanie, considéré comme un successeur possible de Ben Laden) invite la jeunesse algérienne à combattre «les ennemis de Dieu parmi les héritiers de la France et ses esclaves». Le Quai d'Orsay déconseille tout déplacement par voie routière même avec escorte! Comme l'a montré l'attentat suicide devant l'ambassade de France à Nouakchott le 09 août, l'AQMI entend s'attaquer aux intérêts français sur l'ensemble du Maghreb, à partir d'Alger...

→ **Colombine en Europe....**

Neuf élèves blessés le 17 septembre dans un lycée d'Ansbach en Allemagne par un élève de 18 ans qui avait ouvert la porte du lycée à coups de hache et balancé des cocktails molotov dans une classe de l'établissement. L'adolescent s'en est ensuite pris aux élèves qui sortaient de la classe pour fuir l'incendie. Six mois après la tuerie de Winnenden, où 15 élèves avaient trouvé la mort, un lycée a été de nouveau la cible d'une attaque...

→ **Menaces sur l'Allemagne**

L'Allemagne avait reçu une seconde menace d'Al-Qaïda le 21 septembre, transmise par internet après la première du vendredi 18, forçant les autorités locales à renforcer les précautions de sécurité avant l'élection générale du 27. Dans le message, un interlocuteur demandait le retrait immédiat des troupes d'Afghanistan et conseillait aux musulmans d'Allemagne de ne pas aller dans les lieux publics dans les deux semaines suivant l'élection générale...

SOMMAIRE

- > Interview de M. Alain Juillet p. 2-3
ex-HRIE
- > Dans les secteurs p. 4
- > Les marchés financiers p. 5
- > Droit et Sûreté p. 6

AGENDA

- > 17 - 20 Nov 2009 - Paris, France
Milipol, Salon de la Sécurité Intérieure des Etats
- > 6 - 8 Déc 2009 - Dubai, UAE
1st Middle East Security Conference
- > 19 - 22 Avril 2010 - Moscou, Russie
16ème MIPS
- > 14 - 18 Juin 2010 - Paris, France
Eurosatory

Plus d'infos

→ **Statistiques**

Selon le Bureau maritime international, les pirates somaliens ont attaqué plus de 130 navires marchands en 2008, une hausse de 200% par rapport à 2007. Ces attaques ont décuplé au cours des trois premiers mois de 2009, mais elles sont tombées à leur plus bas niveau cet été du fait de la mousson.

Interview de Monsieur Alain Juillet

Senior adviser au cabinet d'avocats Orrick Rambaud Martel

Ancien Haut Responsable chargé de l'Intelligence Economique

◆ **SDBR: Monsieur Juillet vous avez créé la fonction HRIE en 2002 en France, pouvez vous nous dire si le monde économique a été réceptif à votre action ?**

Alain Juillet: Tout d'abord permettez moi de préciser que c'est le Premier ministre Jean Pierre Raffarin qui, après avoir demandé un rapport sur le sujet au député Bernard Carayon, a créé la mission du HRIE que j'ai eu à mettre en place.

A l'époque la plus grande partie du monde économique et de l'administration ne comprenait pas à quoi cela pouvait servir en dépit des efforts des pionniers de l'intelligence économique regroupés depuis 1994 autour d'Henri Martre.

Par des actions répétées de sensibilisation et de vulgarisation, sur l'ensemble du territoire national nous avons progressivement fait découvrir le concept et sa mise en œuvre. Nos interventions dans les entreprises qui rencontraient des problèmes, en particulier les PME, ont été très utiles car les bénéficiaires sont devenus nos meilleurs ambassadeurs auprès de leurs collègues.

Depuis la crise, et ses conséquences avec l'émergence d'une concurrence exacerbée issue du monde entier, a fait prendre conscience à tous nos entrepreneurs de l'importance de l'information et de la nécessité de son traitement rapide pour être meilleur que l'autre.

◆ **Est-on vraiment en retard dans le domaine de l'IE par rapport à d'autres pays ?**

Je crois que sur le plan conceptuel nous sommes au meilleur niveau d'autant que nous avons développé une approche originale s'appuyant sur un champ plus vaste que les anglo saxons.

Notre intégration de la culture et de l'environnement dans les processus de modélisation intéresse beaucoup de pays étrangers dans tous les coins du monde. L'intelligence économique à la française fait des émules et l'utilisation de la méthode dans d'autres secteurs que l'économie montre que notre interprétation du concept a un potentiel qui relève de la stratégie plus que de la tactique.

Par contre nous souffrons d'une insuffisance européenne d'investissement dans les technologies de l'information et de la communication, en dépit des accords de Lisbonne. Elle nous fait prendre du retard sur les différents outils alors que la compétition fait rage au niveau mondial dans ce domaine. Quelle que soit la qualité de nos sociétés et le niveau reconnu de nos chercheurs, ils souffrent d'un manque flagrant de crédits, et de financements de leur recherche et développement, par rapport à leurs homologues américains, indiens ou chinois.

Malheureusement ceci incite souvent les meilleurs à s'expatrier pour réaliser leurs projets tandis que certaines de nos entreprises de pointe sont rachetées par des investisseurs étrangers.

Il reste enfin à trouver la formule pour que nos concitoyens s'approprient la démarche d'intelligence économique et qu'elle devienne un élément de leur état d'esprit face à la compétition mondiale.

◆ **Est-ce que le fonds stratégique d'investissement lancé en 2008 a les moyens de ses ambitions ?**

Au-delà des approches dogmatiques sur le niveau d'intervention de l'Etat, le problème du financement des entreprises est un problème majeur auquel chaque pays est confronté. En France la mise en place d'Oseo a facilité le lancement des starts up. Le fonds d'investissement national arrive à point nommé pour apporter du capital ou faciliter les alliances et les repositionnements stratégiques. Toute une série de décrets et de règles auxquelles nous avons contribué essaient de mettre un minimum d'ordre et de respect des lois dans un monde financier qui avait oublié que nous ne sommes pas dans une jungle ayant pour seule référence le profit immédiat.

La mise en place du médiateur du crédit règle dans les PME des quantités de problèmes que ma mission n'avait pas les moyens humains et matériels de résoudre.

Il reste un seul point noir : l'accompagnement en capital développement qui a été totalement négligé par nos investisseurs financiers au profit des LBO avec les résultats catastrophiques que nous allons découvrir dans les mois qui viennent. L'Etat fait beaucoup dans notre pays, et le fonds stratégique en est un exemple, mais il faut également que les banques et les sociétés d'investissement jouent leur rôle, prennent leur part de risque et cessent de ne vouloir créer de la valeur que pour l'actionnaire.

Suite de l'interview page 3.....

Interview de Monsieur Alain Juillet

Senior adviser au cabinet d'avocats Orrick Rambaud Martel

Ancien Haut Responsable chargé de l'Intelligence Economique

.....Suite de l'interview

◆ Est-ce que la querelle ancien-moderne dans les services de l'Etat est un frein à l'opérationnalité de l'Intelligence Economique en France ?

Il est vrai que l'administration est tiraillée entre la nécessité de prendre en compte l'évolution des techniques, des outils et des approches et la peur du changement.

A l'heure où les structures matricielles montrent l'efficacité de la transversalité pour faire évoluer les organisations trop hiérarchiques et pyramidales, une minorité de hauts fonctionnaires issus des grands corps voient d'un mauvais œil toute évolution pouvant aboutir à une remise en cause d'un système qui leur donne satisfaction en sécurisant l'espace occupé par chacun des ministères. A ce stade, c'est au politique d'imposer à la technocratie sa volonté dans la durée pour faire bouger les lignes.

Pour l'intelligence économique, concept transversal s'il en est, qui concerne toutes les administrations le problème est encore plus compliqué.

L'action ne peut être qu'interministérielle en s'appuyant sur les travaux de chacun des ministères et services concernés. Elle exige une relative autonomie pour contourner les obstacles et l'acceptation d'une prise de risque calculée mais réelle. De plus tout se passe dans un contexte de partenariat public privé qui reste un obstacle majeur pour les thuriféraires du colbertisme. Pourtant les expériences menées ces dernières années dans différents domaines, dont l'intelligence économique, ont montré que l'on peut y arriver en dépit des oppositions et freinages en tout genre.

De très nombreux fonctionnaires à tous les niveaux sont acquis à cette évolution nécessaire, déjà pratiquée par la plupart des grands pays du monde. Mais nous sommes en France et, comme disait le philosophe, il faut donner du temps au temps.

◆ Est-ce que le segment des officines d'IE peut se moraliser et doit-il se développer ?

Le drame de l'intelligence économique est que la grande majorité des sociétés qui la pratique le font très bien et n'ont jamais de problèmes. Il suffit de quelques irresponsables pour déstabiliser l'image à toute une profession. C'est pourquoi j'étais pour la fermeté, par une loi permettant de mieux contrôler ce type d'activité, et par la mise en place d'une organisation professionnelle chargée de veiller à la moralité et au niveau de qualification de ses membres.

J'ajoute qu'une des raisons de ces dérives vient de la petite taille de la plupart des entreprises d'intelligence économique. N'ayant pas les moyens techniques et informatiques requis et le personnel formé aux méthodes de recueil et d'analyse par des moyens légaux, elles subissent la tentation de sortir des limites pour obtenir des résultats.

Mais c'est aussi une question d'éducation des entreprises clientes qui doivent apprendre à questionner le consultant et à refuser des propositions ne présentant pas toutes les garanties voulues.

Une fois que l'on aura séparé le bon grain de l'ivraie chacun se rendra compte que les sociétés d'intelligence économique sont indispensables. Elles sont là pour aider tous les types d'entreprises, en commençant par les PME-PMI, à faire face à la concurrence en toute connaissance de cause et à pouvoir lutter à armes égales pour préserver leur activité et l'emploi de demain.

◆ Pour terminer, est-ce que le décret définissant l'organisation de l'intelligence économique, qui vient d'être publié et qui place l'IE sous la coupe de Bercy, correspond à votre attente ?

Quand la mission a été créée le texte fondateur était vague, d'autant qu'elle était à la frontière entre le public et le privé. Comme rien n'était écrit, il a fallu imaginer puis définir un périmètre d'activités et se battre contre ceux qui voulaient nous empêcher d'aller dans certains domaines pour des raisons variées. En précisant les différentes facettes de la mission, le décret va faciliter la tâche de celui qui en aura la responsabilité et va faire comprendre l'ampleur du problème posé. Par ailleurs le positionnement de son responsable, comme délégué interministériel, correspond à ce que l'on demandait depuis plusieurs années, dans un souci d'efficacité et de niveau relationnel par rapport aux ministères concernés.

Enfin le rapprochement avec Bercy, qui détient la majeure partie de l'information économique, me paraît une bonne solution car le rattachement au SGDN posait de multiples problèmes, dont celui d'une confusion dans l'esprit du public entre l'intelligence économique et la défense.

Interview réalisée par Alain Establier

Dans les secteurs

→ MIDCAS pour éviter la collision de drones en vol avec d'autres aéronefs

Thales et Sagem (Groupe Safran) ont annoncé au dernier salon du Bourget qu'ils avaient signé un partenariat avec l'Agence Européenne de Défense dans le cadre du contrat MIDCAS (Mid-Air Collision Avoidance System). Soutenu par l'Espagne, la France, l'Allemagne, l'Italie et la Suède ce projet a pour but de faire évoluer les performances des drones pour les faire voler dans l'espace aérien civil. On passerait ainsi réellement du drone militaire au drone civil avec toutes ses applications possibles en milieu urbain...

→ Eolane rachète Martec

Eolane (CA 2008 : 160 MEUR), opérateur dans la conception et la fabrication de matériels d'électronique professionnelle, a racheté la société Martec (CA 2008 : 22 MEUR), spécialiste de la conception et l'intégration de systèmes critiques (systèmes mobiles de défense, systèmes d'information embarqués pour les transports) et conforte ainsi son leadership dans son créneau. Elle va renforcer ses compétences en management de projets complexes et son positionnement sur les marches de la défense, de l'aéronautique, du ferroviaire et de la sécurité. Eolane examine d'autres dossiers en matière d'acquisitions...

→ Vinci rachète Cegelec

Vinci finalise l'acquisition de la société d'ingénierie et de services Cegelec au fonds souverain Qatari Diar. L'opération sera réglée en titres Vinci (Qatari Diar devenant le deuxième actionnaire du groupe avec une participation de 5 % du capital qu'il s'engage à maintenir pendant 3 ans et qu'il pourra porter à 8 %). Cette acquisition va permettre à Vinci de constituer un pôle énergies représentant un CA supérieur à 7 MdEUR, Cegelec lui apportant son savoir faire en terme de gestion à l'international des grands projets complexes.

→ Altran et Thales sécurisent l'aéroport de Durban en Afrique du Sud

Altran a signé avec Thales un contrat pour assurer la conception des systèmes de sécurité de l'aéroport de Durban qui accueillera les demi-finales de la prochaine Coupe du Monde de Football, en juillet 2010. Altran Italie, en collaboration avec Altran Sud Ouest, a accompagné Thalès Italia dans la conception de systèmes de sécurité technologiquement avancés pour le King Shaka International Airport (KSIA), en technologies des systèmes d'information: "Closed Circuit Television" et "Building Management System".

→ Une technologie française pour le FBI

MorphoTrak, filiale de Sagem (groupe Safran), a signé un accord avec Lockheed Martin pour la fourniture de sa technologie d'identification d'empreintes digitales au programme d'identification NGI du FBI, qui porte sur une capacité de traitement et de comparaison biométrique utilisant 10 empreintes digitales. Née de la fusion de Sagem Morpho Inc et de la division Biométrie de Motorola, MorphoTrak Inc. apporte des solutions en biométrie et gestion d'identité aux marchés américains.

→ Croissance organique ou croissance externe chez EADS Defence and Security?

Si la multiplication par quatre du chiffres d'affaires d'EADS hors Airbus est toujours l'objectif affiché du groupe, il semble que ses dirigeants ne soient pas au diapason sur les moyens d'y parvenir. Pour preuve ce que déclarait récemment au magazine Jane, Alan Godwin, CEO d'EADS Defence and Security UK: "passer de 10 milliards de ventes hors Airbus à 40 milliards d'euros en 2020 ne pourra se faire qu'au travers d'acquisitions..." et dans le même temps Robin Southwell, patron d'EADS UK, déclarait au même magazine qu'EADS "est un groupe totalement concentré sur le développement de sa croissance organique et, dans un climat post-récession économique, il faut rester très prudent et très frileux à dépenser de l'argent dans des acquisitions". EADS va certainement rapidement clarifier sa stratégie....

Les marchés financiers

→ Tendances générales des marchés

Après le rallye haussier estival les marchés boursiers marquent le pas. Simple consolidation avant une nouvelle étape de hausse (CAC 40 à 4000 avant fin d'année) ou prise en compte des incertitudes pesant sur l'économie ? Le premier scénario (qui n'exclut pas une correction temporaire) paraît vraisemblable, favorisé par la liquidité abondante et peu onéreuse fournie par les Banques Centrales (la BCE vient de prêter 75 milliards supplémentaires sur 1 an et à 1% aux banques), mais depuis quelques jours les opérateurs réagissent plus promptement aux mauvaises qu'aux bonnes nouvelles macroéconomiques. Si le FMI révisé à la hausse ses prévisions de croissance, on ne peut négliger que quelques statistiques puissent inquiéter. Ainsi, en France, la consommation des ménages en biens manufacturés a reculé significativement en juillet-août, une tendance que la hausse du chômage pourrait prolonger. Aux Etats-Unis, après un redressement depuis le printemps les ventes de logement s'essouffent déjà. En Chine, les exportations restent en recul de 1/4 par rapport à l'an passé... De quoi inciter les marchés boursiers à modérer leurs ardeurs en attendant quelques signaux plus favorables !

Nom	Pays	Cours au 31/12/08	Cours au 10/09/09	Cours au 01/10/09	▲/▼	Depuis 01/01/09
Samsung Electronics	DE	124,51	220,65	227,81	▲	83%
Siemens	DE	52,79	64	63,05	▼	19%
Alcatel-Lucent	FR	1,53	2,68	3,08	▲	101%
Bolloré	FR	85	119	116,75	▼	37%
Bull	FR	1,15	3	3,32	▲	189%
Dassault Aviation	FR	402	490	480	▼	19%
EADS	FR	12,03	14,93	15,35	▲	28%
Gemalto	FR	17,9	30,1	32,33	▲	81%
Safran	FR	9,63	12,6	12,98	▲	35%
St Gobain	FR	33,59	33,34	35,37	▲	5%
Thales	FR	29,83	34,29	33,88	▼	14%
Finmeccanica	IT	10,89	11,36	12,16	▲	12%
Hitachi Ltd	JP	345	321	278	▼	-19%
Mitsubishi Electric	JP	552	689	666	▼	21%
Panasonic	JP	1113	1435	1287	▼	16%
Sanyo Electric	JP	166	263	197	▼	19%
Sony	JP	1922	2470	2580	▲	34%
Assa Abloy	SW	88,5	119	113	▼	28%

Nom	Pays	Cours au 31/12/08	Cours au 10/09/09	Cours au 01/10/09	▲/▼	Depuis 01/01/09
Axis AB	SW	56,49	71,5	73,75	▲	31%
Saab Group	SW	69,53	84	83,5	▼	20%
Bae Systems	UK	376,75	329,5	342,12	▲	-9%
Qinetiq Group	UK	161,25	145,3	141,4	▼	-12%
Ultra Electronics	UK	1133	1324	1329	▲	17%
VT Group	UK	557	563,5	561,5	▼	1%
Cisco Systems	US	16,3	22,23	23,54	▲	44%
Elbit Systems	US	46,48	66,61	68,15	▲	47%
GE - General Electric	US	16,2	14,87	16,42	▲	1%
General Dynamics	US	57,59	62,19	64,6	▲	12%
Honeywell	US	32,83	38,46	37,15	▼	13%
Ingersoll Rand	US	17,35	31,78	30,67	▼	77%
L3 Communications	US	73,78	76,87	80,32	▲	9%
Lockheed Martin	US	84,08	73,13	78,08	▲	-7%
Raytheon	US	51,04	46,44	47,97	▲	-6%
Texas Instruments	US	15,52	25,14	23,69	▼	53%
Tyco International	US	21,6	32,63	34,48	▲	60%
United Technologies	US	53,6	61,24	60,93	▼	14%

FR: Paris, UK: London, US: NYSE, JP: Tokyo, SE: Stockholm, DE: Franckfurt, IT: Milano.

→ Flash sur une valeur

ALCATEL LUCENT

Flottant : 2318040000

Cours au 31/12/2008 : 1.53 €

Cours au 30/06/2009 : 1.79 €

Cours au 01/10/2009 : 3.08 €

Variation par rapport au 31/12/2008 : + 101 %

Dividende payé en 2009 : 0 €

Actualités : émission en valeur 10/09/09 de 1 milliard d'euros d'OCEANE 5% échéance 2015 (valeur nominale unitaire de 3.23 euros) ; le DG Ben Verwaayen déclare dans une interview à « La Tribune » qu'aucune fusion, acquisition ou recherche d'aide extérieure n'était à l'ordre du jour en réponse aux rumeurs sur d'éventuels intérêts, notamment chinois. Le groupe vient de remporter un appel d'offre de 12M€ pour moderniser le réseau de télécommunications de la Cie pétrolière algérienne Sonatrach.

Infos utiles

→ Une publication bimensuelle

→ Directeur de la publication et Rédacteur en chef :
Alain Establier

→ Société Editrice : SDBR domiciliée au
26 rue de la République 92150 Suresnes, France
E-mail : admin@securitydefensebusinessreview.com
Web: www.securitydefensebusinessreview.com

→ Abonnements: +33 (0) 9 77 19 76 40

Abonnement annuel : 900 € HT (TVA 5,5 % : 949,50 € TTC)

Abonnement semestriel : 550 € HT (TVA 5,5 % : 580,25 € TTC)

Prix du numéro : 70 € HT

Prochain Numéro: **Mardi 20 octobre 2009**

Droit et Sûreté

→ La Cour de Cassation déboute Sanofi en matière de cybercriminalité

Sanofi Chimie, classée Seveso, recevait des lettres anonymes accompagnées d'une copie d'écran comportant le libellé « sécurité-sûreté » et faisant état du contenu de courriels ultraconfidentiels et verrouillés. Considérant que son système de cryptage avait été forcé, la société avait chargé l'administrateur réseau de lui transmettre les données issues des disques durs des ordinateurs, mis à la disposition des salariés, pour enquête. Les délégués du personnel, ayant appris l'ouverture des messages personnels de 17 salariés, avaient demandé au Prud'hommes d'ordonner à l'employeur de mener, conjointement avec eux, une enquête sur ce qui s'était effectivement passé. Les prud'hommes puis la Cour d'appel d'Aix-en-Provence ayant effectivement ordonné cette enquête, Sanofi-Chimie s'était pourvue en cassation. La Cour a confirmé (Cass. soc., 17 juin 2009, pourvoi n° 08-40.274) que, pour des raisons de sécurité, l'employeur peut demander des mesures de vérification sur tous les courriels émis et reçus, mais que le juge peut valablement lui ordonner d'ouvrir une enquête avec les délégués du personnel, pour voir dans quelles conditions les messages qualifiés de « personnels » ont pu être consultés et exploités. (*Lamy Social*)

→ Délibération de la CNIL du 7 mai 2009

La Commission nationale de l'informatique et des libertés, s'est prononcée sur "l'autorisation unique de mise en œuvre de dispositifs biométriques reposant sur la reconnaissance du réseau veineux des doigts de la main et ayant pour finalité le contrôle de l'accès aux locaux sur les lieux de travail"

Il faut en retenir:

- La gestion des contrôles de l'accès physique à l'entrée des lieux de travail et dans les zones limitativement identifiées de l'organisme faisant l'objet d'une restriction de circulation peut s'effectuer grâce à la mise en œuvre de traitements automatisés de données à caractère personnel reposant sur l'utilisation d'un dispositif de reconnaissance du réseau veineux des doigts de la main.

Dès lors, de tels dispositifs relèvent de l'article 25-I (8o) de la loi du 6 janvier 1978 modifiée qui soumet à autorisation les traitements comportant des données biométriques nécessaires au contrôle de l'identité des personnes.

- Les traitements qui répondent à une même finalité peuvent être autorisés par une décision unique de la commission.

- Le responsable de traitement, mettant en œuvre un dispositif reposant sur la reconnaissance du réseau veineux des doigts de la main dans le respect des dispositions de cette décision unique, adresse à la commission un engagement de conformité de celui-ci aux caractéristiques de la présente autorisation.

- Ces traitements peuvent uniquement avoir pour finalité le contrôle des accès à l'entrée et dans les locaux limitativement identifiés de l'organisme faisant l'objet d'une restriction de circulation, à l'exclusion de tout contrôle des horaires des employés.

- Seules les données à caractère personnel suivantes peuvent être traitées :

a) Identité : nom, prénom, photographie et gabarit du réseau veineux du doigt de la personne ;

b) Vie professionnelle : numéro de matricule interne, corps ou service d'appartenance, grade ;

c) Déplacement des personnes : porte utilisée, zones et plages horaires d'accès autorisées, date et heure d'entrée et de sortie ;

d) En cas d'accès à un parking : numéro d'immatriculation du véhicule, numéro de place de stationnement.

- S'agissant des visiteurs, outre les catégories de données relatives à l'identité et au déplacement des personnes, l'indication de la société d'appartenance et du nom de l'employé accueillant le visiteur peuvent être traitées.

On peut retrouver l'intégralité de cette délibération de la CNIL en cliquant sur <http://www.journal-officiel.gouv.fr/frameset.html> (JO du 21/06/2009 page 50).

Nous reviendrons dans un prochain numéro sur l'identification biométrique des doigts et des mains...